

n° département

commune

Keringamp

adresse ou lieu-dit

Guingamp

arrondissement

Rostrenen

canton

MANOIR

dénomination et titre de l'œuvre

35.01

matricule

1A00004085Repérage : **3,25 kms Nord, Nord-Est.**

Carte I.G.N.

échelle :

1/25000

feuille :

Rostrenen 3.4.

Lambert :

1

X

182,35

Y

73,80

Cadaastre

année :

section :

parcelle :

année :

1825

section :

H

parcelle :

358,359Propriétaire : **Comte Rouille d'Orfeuil**

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : **1966**

par

Moirez - Vachot -revu le : **1976**

par

DucouretTable des figures

- Vue générale Sud-Ouest 66.22.567 Z
- Vue générale Sud 66.22.566 Z
- Vue générale Nord-Ouest 66.22.568 Z

Table des planches

- Un plan au sol, un plan à l'étage 76.22. 40 P
- Un extrait relevé cadastral de 1825

Table des documents

- Repro : Dessin de Frotier de la Messelière
(Manoirs des Côtes-du-Nord - A.D. 22-5 n°2) 76.22.112 V

I- HISTORIQUE1. EDIFICE ANTERIEUR ./.2. CONTEXTE HISTORIQUE

mention en 1805 - A.D. 111. B. 1086

En 1682 le manoir est à Nicolle de Cosnoal, et relève de la baronnie de Rostrenen.

AU XVIII^e siècle, le manoir est aux Quenechquivilly; en 1782 et jusqu'à la vente en 1796 J.C.A. de PERIEN est propriétaire.

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE ./.4. DEGRADATIONS, RESTAURATIONS ./.II- DESCRIPTION1. SITUATION

Manoir isolé, comportant un corps de logis indépendant et des dépendances irrégulièrement disposées autour d'une cour ouverte. Chapelle adossée au pignon Ouest du manoir. Manoir orienté au Sud.

2. MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE

Granite. Moyen et grand appareil réglé en façade antérieure; autres façades en moellons; rampants découverts en grand appareil; souches de cheminée en briques (modernes).

3. PARTI GENERAL, PLAN, COUPES

Bâtiment de plan rectangulaire massé avec tour d'escalier en hors-oeuvre dans l'axe de la façade postérieure contenant un escalier en vis. Rez-de-chaussée, étage et comble.

4. ELEVATIONS EXTERIEURESFaçade Sud

peu

Façade ajourée, sans ordonnance; décentrée vers la droite, porte en arc brisé, moulurée, bases prismatiques, archivolte en accolade amortie d'un fleuron; deux fenêtres aux deux niveaux; celle de gauche du premier niveau, plus grande, porte la trace d'un meneau et d'une traverse.

Corniche en cavet.

Façade Nord

Ajourée sur la seule tour d'escalier, centrale, de plan circulaire; un escalier droit en pierre donne accès à une porte à la base de la tour; appentis à gauche; pierres d'attente sur l'angle Nord-Ouest et traces d'un appentis à droite.

Façades latérales

Murs-pignons aveugles sauf une porte au deuxième niveau en pignon Est.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants couverts en ardoise, pignons découverts portant souche de cheminée en briques (modernes). Tour d'escalier à toit commun en ardoise.

Charpente moderne.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

Rez-de-chaussée

Un couloir entre cloisons de bois dessert deux pièces latérales; actuellement la tour d'escalier n'est pas accessible du rez-de-chaussée. Pièce Ouest : fenêtre à coussièges au Sud; cheminée en granite en pignon de type incorporé, piédroits chanfreinés, linteau à crosettes sur consoles à pans coupés. Pièce Est : fenêtre au Sud, cheminée en Pignon Est du même type que la précédente. Dans l'appentis Nord, pièce unique avec cheminée à l'Est de même type que les précédentes.

A l'étage, actuellement pièce unique abandonnée; deux fenêtres à coussièges au Sud; deux cheminées de type engagé en pignon de même type que celles du rez-de-chaussée mais plus petites et de décor plus soigné (griffes à la base des piédroits); au Nord, porte donnant dans la cage d'escalier.

Tour d'escalier : cage de plan circulaire contenant un escalier en vis à marches monolithes (granite et schiste) portant noyau. L'escalier dessert l'étage et le comble.

III- NOTE DE SYNTHÈSE

Construction hétérogène non datée; la porte d'entrée indique une construction du XVI^e siècle; on notera l'affirmation du parti général très massé. La chapelle et l'appentis Nord sont des adjonctions (collages). Dans un procès-verbal de 1796, la maison est dite couverte en chaume.

IV- DOCUMENTATION

- A.D. 22 E 2991 Aveu de 1682 par Dame Nicolle de Cosnoal
- A.D. 22 J. Frotier de la Messelière, croquis en 1928 pl 39
- A.D. 22 2^o ord, dart.64. P.V. d'estimation le 23 thermidor an 4 (10/8/1976)
- A.D. 35 1 F 757. Aveu de la Baronnie en 1682

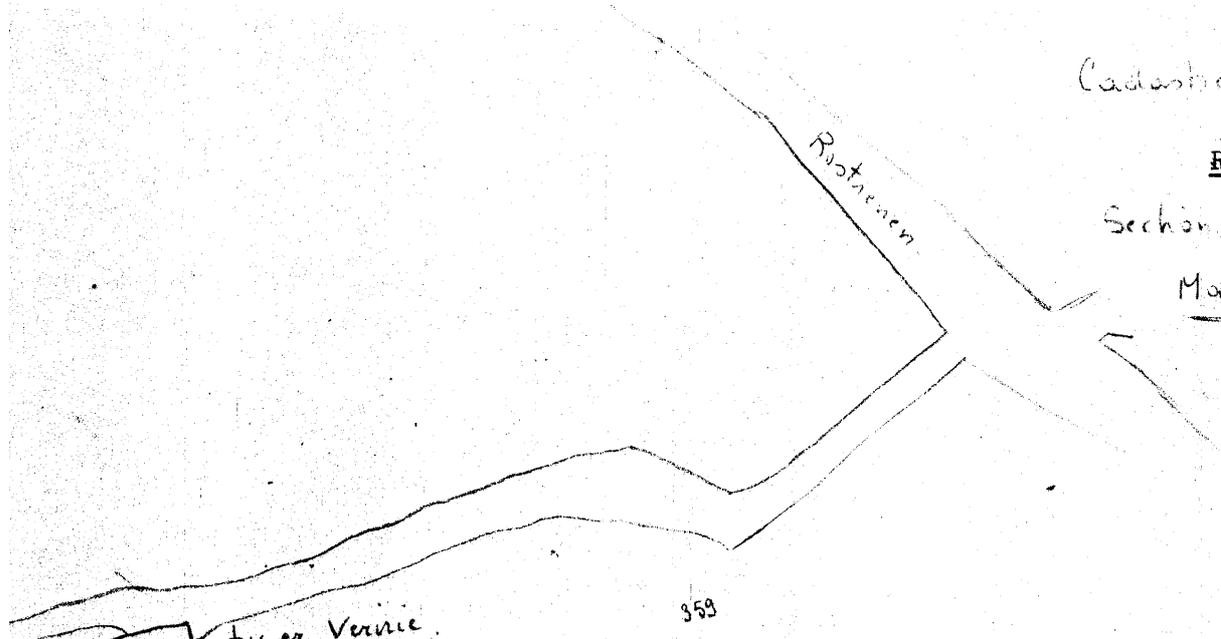
Cadastral de 1825

ROSTRENEZ

Section H de localita

Manoir de Khingamp

Echelle 1/2500



355 ty ce Vernie

358
358
Manoir
de
Khingamp

ROSTRENNEN 22

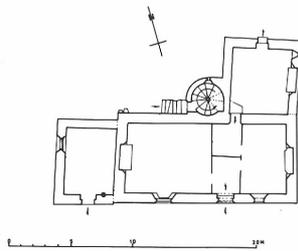
MANOIR DE KERINGAMP

Plan

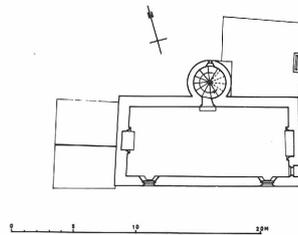
Cliché DAGORN

76.22.40 P

	BONEN	Cotes du Nord
	Manoir de Keringamp	
P. Zinger	Architecte	1945



PLAN AU REZ DE CHAUSSEE



PLAN AU PREMIER ETAGE

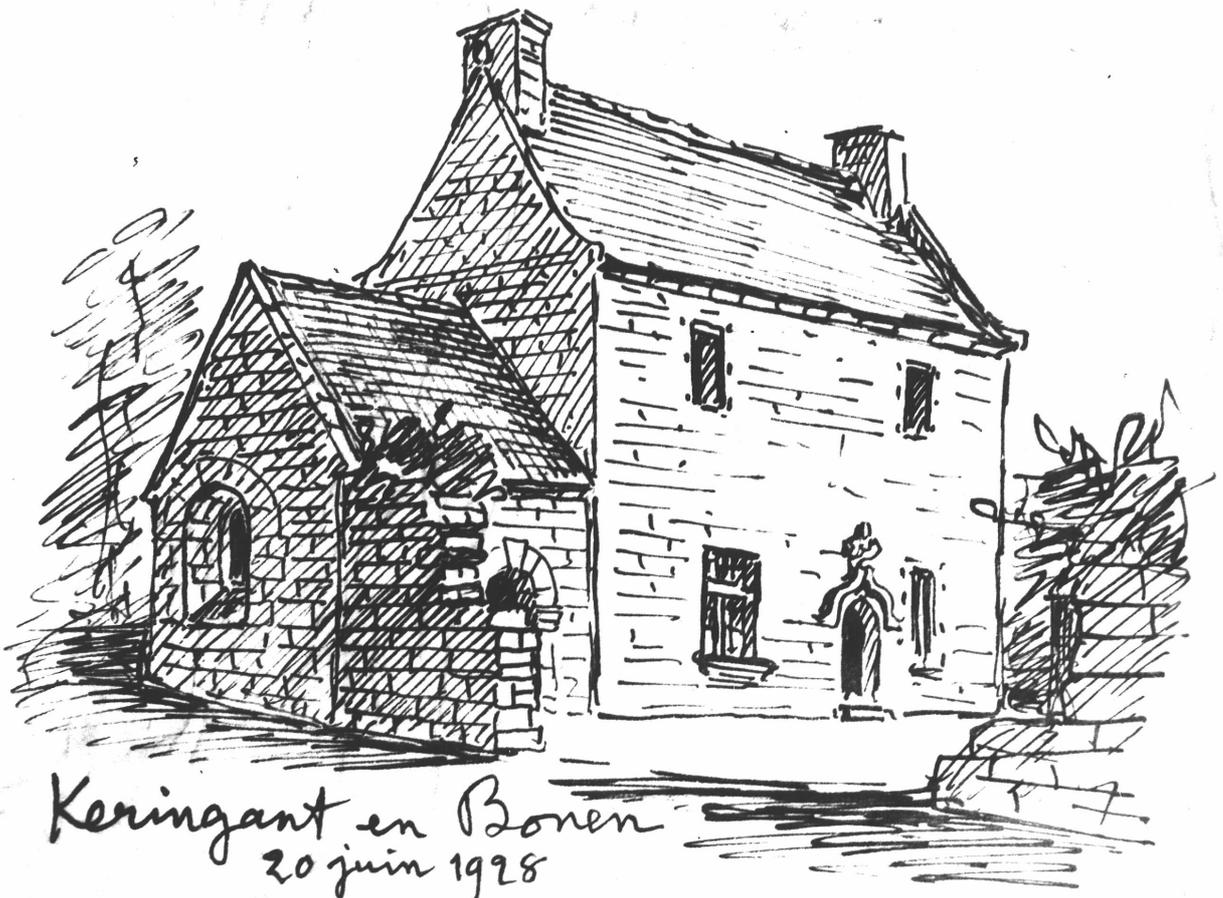
ROSTRENE 22

KERINGANT

Dessin Frotier de la Messelière
(Manoirs des C.D.N. A.D. 22 J n°2)

Cliché DAGORN

76.22.112 V



Keringant en Bonen
20 juin 1928

ROSTRENNEN 22

MANOIR DE KERINGAMP
CHAPELLE et MAISON

Façade Sud - vue prise du Sud-Ouest

Cliché BRULON

66.22.567 Z



ROSTRENNEN

22

MANOIR DE KERINGAMP

Elévation Sud

Cliché BRULON

66.22.566 Z



ROSTRENE 22

MANOIR DE KERINGAMP

Elévation Nord

Cliché BRULON

66.22.568 Z

